

Vulliens

Coupe de bois en forêts de protection et débardage par hélicoptère

Du 7 au 9 février, ce sont de gros travaux de débardage par hélicoptère qui ont été réalisés entre les communes de Vulliens et de Vucherens.

La raison de ce ballet aérien plutôt inhabituel pour la région est une importante coupe de bois en forêts ayant pour fonction un rôle de protection contre les dangers naturels. L'objectif de cette coupe de bois est le maintien de l'effet protecteur de la forêt sur le long terme, dans le cas présent le danger naturel étant les glissements de terrain, le but de l'intervention était d'une part de prélever les arbres lourds et instables pouvant en se déracinant créer des niches d'arrachement et des embâcles dans le lit de la rivière, mais également d'amener de la lumière au sol pour permettre au rajeunissement naturel de s'installer et ainsi garantir la pérennité de la forêt.

Implication de différents services dans cette intervention héliportée

Ce sont 850 sylvies (une sylvie = environ 1 mètre cube de bois sur pieds) qui ont été martelées sur une surface de quatre hectares soit une moyenne d'un peu plus de 200 sylvies hectare ce qui est assez faible au vu du volume de bois sur pieds de ce massif avec une moyenne de plus de 650 mètres cubes hectare.

La décision de prélever en une seule intervention un volume aussi



Intervention forestière héliportée, photos aériennes prises avec l'accord du pilote et à bonne distance de l'hélicoptère avec un zoom

important sur une aussi grande surface et avec ce type de moyens d'exploitation n'a pas été prise à légère et différents services ont été impliqués dans le processus de réflexion.

L'inspection cantonale des forêts, les biologistes de la section biodiversité en forêts de la DGE, le service de la pêche ainsi que le voyer des eaux ont été consultés avant de décider des moyens à engager et bien que le secteur ne soit pas situé en zone de réserve, une visite de terrain avec un responsable des réserves naturelles de Pro Natura Vaud a également été organisée avant les travaux.

Motivations écologiques

Cela pourra paraître difficilement concevable pour certaines personnes, du fait de l'utilisation d'un hélicoptère, de la surface de l'intervention et du volume de bois prélevé, mais ce sont principalement des motivations écologiques tels que la préservation des sols forestiers et agricoles ainsi que la possibilité de faire un martelage plus fin en conservant plus d'arbres tout en préservant mieux le massif forestier, qui ont fait le poids dans la balance face aux arguments économiques.

Dans le cadre de cette intervention l'utilisation de l'hélicoptère

nous a permis de faire en deux jours ce qui aurait pris au minimum deux à trois semaines avec des moyens plus conventionnels tels que tracteur ou câble grue, sans compter les innombrables passages de machines sur les terrains agricoles et les dégâts occasionnés au peuplement restant par les trains de bois au sol. En sortant les bois par voie aérienne nous n'avons occasionné que très peu de dégâts au peuplement restant et avons limité l'usage de machines au tri des bois sur les places de dépôt.

Obligation et subventions

Il est important de rappeler que l'entretien des forêts de protection est une obligation inscrite dans la loi fédérale sur les forêts, de telles interventions ne sont pas réalisées dans le but d'en tirer un bénéfice financier mais uniquement afin de maintenir l'effet protecteur de la forêt. Cette obligation d'entretien des forêts de protection s'applique aussi bien aux propriétaires publics que sont les communes, les cantons ou la Confédération qu'aux propriétaires privés. Ces interventions étant souvent coûteuses et engendrant généralement des déficits d'exploitation, les propriétaires tant public que privés bénéficient d'aides financières couvrant ce déficit à raison de vingt pour cent pour les propriétaires public et de cent pour cent pour les propriétaires privés.

De façon générale, j'encourage les propriétaires forestiers à prendre contact avec les gardes forestiers locaux afin de discuter des éventuelles mesures à prendre pour pérenniser leur patrimoine forestier.

Didier Gétaz
Garde forestier de la Haute Broye

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Goulag

La mort de l'opposant russe Alexei Navalny a soulevé une vague d'indignation dans les pays occidentaux, mais aussi en Russie où ses partisans ont bravé la police pour déposer des fleurs au pied des monuments post-soviétiques érigés à la mémoire de la répression de l'ère communiste. Pour de nombreux défenseurs des droits humains, l'histoire du «goulag» se répète aujourd'hui en Russie, Vladimir Poutine ayant expédié son principal rival croupir dans une «colonie pénitentiaire», située, au-delà du cercle arctique, où il a fini par succomber.

De nos jours, par extension, le mot «goulag» a fini par désigner les systèmes concentrationnaires ou répressifs des pays à régime totalitaire. A l'origine cependant, avec un «G» majuscule, il désignait l'organisme soviétique, fondé sous Staline, qui était chargé de l'administration des camps de redressement par le travail. Le terme «Goulag» est un acronyme apparu dans les années trente, formé d'après les termes russes «Glavnoïe oupravlenie lagueri» qui veulent dire «Administration principale des camps». On parlait alors de «Camps du Goulag».

En se basant sur les archives de l'ère soviétique, on estime que 10 à 18 mil-

lions de détenus ont séjourné dans ces camps, près de 2 millions y ayant succombé victimes de mauvais traitements, de maladies, de sous-alimentation, d'épuisement et de froid, ou exécutés sommairement par leurs gardiens. Le

de huit ans de détention dans un camp de travail pénitentiaire pour avoir osé critiquer Staline. Sa chronique minutieuse du système répressionnaire soviétique, ponctué de nombreux témoignages, connu un retentissement mondial.

Officiellement, le dernier camp correctionnel de travail, appelé Perm-35, fut fermé en Russie, en 1991. Il abrite un musée de l'histoire de la répression politique et du totalitarisme en URSS. Le «goulag» de Poutine n'est évidemment pas comparable à celui de Staline et de certains de ses successeurs. L'«esprit» est néanmoins le même: éliminer ses adversaires et emprisonner ceux qui le critiquent en les expédiant dans des centres de réclusion situés en Sibérie ou au-delà du cercle polaire arctique. On estime aujourd'hui à plusieurs milliers le nombre de prisonniers politiques en Russie, parmi eux de simples citoyens dont le seul tort et d'avoir critiqué la guerre.

Terminons pas cette citation de l'écrivain français Maurice Clavel, un contemporain d'Alexandre Soljenitsyne dont il a découvert l'œuvre: «Je ne crois pas en Dieu, mais à lire le Goulag, je crois au Diable».

terme «goulag» s'est popularisé en Occident avec la parution en 1973, à Paris, du livre L'Archipel du Goulag, écrit des années plus tôt, dans le plus grand secret par le dissident soviétique Alexandre Soljenitsyne.

Bien qu'adhérent du parti communiste, il avait été condamné à une peine



Georges Pop

Savigny



Convocation

Le Conseil communal est convoqué, en séance ordinaire, le **lundi 4 mars 2024, à 20h**, à la salle de conférences du Forum.

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 4 décembre 2023
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Courrier
5. Communications du Bureau
6. Communications des délégués des Conseils intercommunaux
7. Préavis n° 01/2024: Demande de crédit pour la pose d'un collecteur supplémentaire d'eaux claires, le remplacement de la conduite d'eau potable, ainsi que la réfection de la chaussée et des trottoirs existants de la route des Miguettes n° 2 à 10
8. Préavis n° 02/2024: Demande de crédit pour l'aménagement d'un skate-park sur le site des installations sportives du Complexe scolaire
9. Nomination de la commission d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'environnement, sous réserve d'un référendum
10. Communications de la Municipalité
11. Divers et propositions individuelles

Pour mémoire, le Bureau rappelle que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 24 juin, à 20h.

Le Bureau du Conseil

Publicité

300m² d'expo

30 ans d'expérience

weru Fenêtres et portes pour la vie

UNILUX Peintures et revêtements

sodibat Portes - Fenêtres - Volets

Route de l'Industrie 1 | 1072 Forel (Lavaux)

T: 021 781 08 08

PARKING GRATUIT

EXPERIENCE | QUALITÉ | CONSEILS | TECHNIQUE